



Le mot du Maire

Nous voici au printemps. Les jours s'allongent et les températures augmentent. La nature reprend des couleurs. Pour nous aussi c'est la saison où tout le monde peut « bouger » à sa guise. On voit ressortir les vélos, les motos, les marcheurs... etc.

Pour autant, tout ne va pas si bien que cela. Au niveau international, la guerre en Ukraine est un sujet très préoccupant. Que vont devenir et où vont aller ces populations qui souffrent et qui n'ont plus rien ? Comment peut-on les aider à surmonter ce désastre ? Quelles vont être les conséquences de ce conflit au niveau économique ? Le prix de l'énergie et des matières premières ne cesse d'augmenter. C'est bien dans ces moments-là que nous sommes obligés de constater que nous sommes dépendants de l'économie mondiale. Espérons que ce conflit va cesser rapidement et que les conséquences de celui-ci soient de courte durée.

Pour nous, France, cette année 2022 est une année d'élection :

En avril (les 10 et 24) nous allons choisir notre président de la République.

En juin (les 12 et 19) nous devons élire notre député (8^{ème} circonscription du Rhône).

Ces élections sont très importantes pour notre démocratie. Malgré le fait que nos élus politiques peuvent paraître loin de nous, beaucoup d'habitants de notre planète aimeraient pouvoir choisir, comme nous, leurs dirigeants.

Au niveau Communal, ce printemps sera l'occasion de renouer avec nos moments de convivialité après 2 années de « disette ». Je suis heureux de vous convier à nos deux prochains événements :

Le premier, à l'initiative du département, sera le lancement du géocaching, loisir qui consiste à utiliser la technique du géo positionnement par satellite pour rechercher ou dissimuler des « caches » dans divers endroits autour du vieux bourg. Vous trouverez toutes les informations en page 7 de ce bulletin.

Le second, qui aura lieu le 7 mai à 11h à la salle d'animation, sera l'occasion d'inaugurer l'aménagement « d'entrée de bourg » en présence de la Région et du Département ainsi que notre entrée dans la marque « Petites Cités de Caractère » en compagnie d'Anne Soula, coordinatrice régionale.

Notre « Petites Cités de Caractère » est aussi à l'honneur : Ternand a été retenu, avec cinq autres villages du département, pour concourir au plus beau village 2022 de la Région Auvergne Rhône Alpes organisé par Le Progrès et le Dauphiné Libéré et en collaboration avec la Région. Les votes sont ouverts (concours pour le département) jusqu'au 22 mai sur le site du progrès <https://www.concours-monbeauvillage.fr/>. Un second vote débutera le 12 juin pour la finale régionale. Je compte sur vous !

Pour terminer, je vous souhaite à toutes et tous Ternandais, un bon printemps et profitez de ces bons moments à l'initiative de la municipalité mais aussi de nos diverses associations qui animent notre cité.

Bernard DUMAS



*Sous la présidence d'honneur de Laurent WAUQUIEZ, Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes,
Christophe GUILLOTEAU, Président du Département du Rhône,
Bernard DUMAS, Maire et le Conseil Municipal de Ternand,
sont heureux de vous convier à*

***L'inauguration de l'aménagement « entrée de bourg »
Le samedi 7 mai 2022 à 11h***

*La cérémonie se déroulera en présence d'Anne SOULA, Coordinatrice Régionale des Petites Cités de Caractère.
Elle sera suivie d'un vin d'honneur.*

Salle d'animation rurale, 20 rue de la Gare, 69620 TERNAND

Merci de confirmer votre présence avant le 23 avril 2022 par mail : mairie@ternand.fr

MAIRIE - 214 rue de la Gare - 69620 TERNAND - Tél. 04 74 71 33 43

Le secrétariat est ouvert au public UNIQUEMENT les lundi, mardi et jeudi de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 13h30 à 19h30
Permanence du Maire et des Adjointes sur rendez-vous - mairie@ternand.fr / www.ternand.fr

Mardi 11 Janvier 2022

Compte rendu de la réunion du conseil municipal

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 11 janvier 2022 sous la présidence de Monsieur Bernard DUMAS, Maire.
Secrétaire de séance : Marie-Claude PEI-GNEAUX. Début de la séance 20h
Excusée : Audrey PEYRASSE. Approbation du compte-rendu du 7/12/21.

URBANISME & ASSAINISSEMENT

- Permis de construire déposé par Monsieur Vincent DUJARDIN et Madame Karine TRAPET au 419 rue de la Potte pour construction d'une maison individuelle. Dossier transmis à la CCBPD.
- Permis d'aménager déposé par RHEA FONCIERE au Vieux Bourg pour création de 2 lots à bâtir. Dossier transmis à l'Architecte des Bâtiments de France et à la CCBPD.
- Permis de construire déposé par Monsieur Carlos Alberto GONCALVES et Madame Deolinda CARNEIRO au 64 impasse du Vervuis pour extension et rénovation de maison existante. Dossier transmis à la CCBPD.
- Permis de construire déposé par Madame Céline BOTHIER au 144 route du Colliard pour aménagement d'une grange. Dossier transmis à la CCBPD.
- Demande préalable déposée par Monsieur David DALLONGEVILLE et Madame Isabelle MONBRARD au 66 route des Grandes Planches pour création d'ouvertures. Dossier accepté.
- Demande préalable déposée par Monsieur Yann BILLET au 257 route des Palestinières pour modification de façades. Dossier transmis à l'Architecte des Bâtiments de France. Dossier accepté.
- Demande préalable déposée par Monsieur Carlos Alberto GONCALVES et Madame Deolinda CARNEIRO au 64 impasse du Vervuis pour division de parcelle. Dossier transmis à la CCBPD.
- Demande préalable déposée par Monsieur Romuald DANGUIN au 390 route de Sainte Paule pour construction d'une véranda. Dossier accepté.
- Certificat d'urbanisme pour la vente

GONCALVES/CHARLET-BOUAMI au 224 impasse du Vervuis.

- Certificat d'urbanisme pour la vente PERREON/DUJARDIN au 419 rue de la Potte.
- Certificats d'urbanisme pour succession Jeanine RIVIER. .

VOIRIE

- Suite aux problèmes d'évacuation d'eaux pluviales en Bagny, une étude topographique va être réalisée.
- Déneigement : passage de la lame de déneigement au mois décembre.
- Opac : Il a été signalé à l'architecte de l'Opac un problème d'évacuation des eaux provenant des terrasses.
- Le rallye Lyon-Charbonnières organisé du 28 au 30 avril 2022, passera le vendredi 29 avril sur notre commune.

COMMUNAUTE DE COMMUNES

- Compte-rendu de la commission transport.
- Stop Connecté : service fonctionnel depuis quelques mois mais démarrage timide. Un événement aura lieu début 2022 pour promouvoir le service (en manque de testeurs). Communication à venir.
- Plan Local de Mobilité : La Communauté de Communes est lauréate du plan AMI (Appel à Manifestation d'Intérêt) TENMOD 2021 (Territoires des Nouvelles Mobilités durables) portant sur la stratégie et la planification de la mobilité. La démarche vise à élaborer un Plan Local de Mobilité sur la base d'un questionnaire bientôt envoyé aux communes visant à recenser les problématiques, les besoins, et les projets en lien avec la mobilité dans son ensemble.

COMMUNICATION

- Distribution du bulletin annuel le dernier week-end de janvier.

TOURISME / PATRIMOINE

- Géocaching : Projet de « l'Office du

Tourisme Destination Beaujolais » de mettre en place ce loisir et de créer un réseau de 16 boucles réparties sur l'ensemble du territoire.

La commune de Ternand a été retenue sur le thème « Histoire et Monuments ». Qu'est-ce que le géocaching : C'est une chasse au trésor numérique utilisant la localisation GPS, passant par plusieurs points d'intérêts avec énigme, avec l'objectif de trouver la cache finale et de collecter un badge en récompense. Notre parcours sera d'environ 1 Km. Nous devrions découvrir cette nouveauté au printemps 2022.

SIVU JEAN BOREL

- Compte-rendu du conseil d'administration du 09/12.

DELIBERATIONS

- Petites Cités de Caractère : désignation d'un représentant titulaire et son suppléant.
- Revalorisation du loyer Madame VIERU.
- Location appartement.

DIVERS

- Antenne TDF : Nous avons la confirmation de sa mise en service et nous constatons une nette amélioration de la couverture mobile Orange.
- Courrier de l'association « Ternand Médiéval » demandant une mise en location d'un local. La commune n'a pas de disponibilité actuellement.
- Terrain à côté du cimetière : La commune a préempté pour la parcelle C1402 pour un éventuel projet de création de parking.
- Fibre : poursuite du déploiement. Le vieux Bourg et St Victor sont éligibles à la fibre. Vérifier l'éligibilité sur internet.
- Prochaine réunion du Conseil Municipal le mardi 15 février.

Fin de la réunion : 22h00.



Mardi 15 Février 2022

Compte rendu de la réunion du conseil municipal

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 15 février 2022 sous la présidence de Monsieur Bernard DUMAS, Maire.
Secrétaire de séance : Mylène DUCHARNE
Début de la séance 20H00 - Approbation du compte-rendu du 11/01/22.

URBANISME & ASSINISSEMENT

- Permis de construire déposé par EARL « La Grignette » au lieu dit « le Crêt des Femmes » pour construction de 5 poulaillers et extension de chalet. Dossier transmis à la CCBPD.
- Demande préalable déposée par Monsieur Frédéric VANHAVERBEKE au 42 route des Chermettes pour construction d'une terrasse. Dossier accepté.
- Demande préalable déposée par Monsieur Frédéric VANHAVERBEKE au 42 route des Chermettes pour construction d'une piscine. Dossier accepté.
- Demande préalable déposée par Madame Céline BOTHIER au 144 route du Colliard pour ravalement de façade et réfection de toiture. Dossier accepté.
- Demande préalable déposée par Monsieur Richard LEPAPE au 78 rue de Val d'Azergues pour installation d'une TINY HOME. Dossier transmis à l'Architecte des Bâtiments de France.
- Demande préalable déposée par Madame Estel OSTLER au 4500 route de Brou pour construction d'une véranda. Dossier en cours d'instruction.
- Demande préalable déposée par Monsieur Alain SALAS au 36 impasse de la Promenade pour remplacement d'une pergola. Dossier accepté.
- Demande préalable déposée par Monsieur Raignier LINARELLO au 343 route de Saint Vérand pour construction d'un châssis fixe. Dossier transmis à l'Architecte des Bâtiments de France.
- Certificat d'urbanisme pour la vente DANGUIN/BESSEY aux Remparts.

VOIRIE

- Amendes de police 2021 : Les barrières cassées ou manquantes du délaissé de la Potte seront remplacées.
- Liaison MARPA-centre bourg : Projet de réaliser une continuité piétonne entre la MARPA et le centre bourg (les Grandes Planches). Nous sommes en attente de chiffrage.
- Un radar pédagogique va être installé, au mois de mars, devant l'ancienne pharmacie dans un premier temps pour sensibiliser le conducteur sur sa vitesse et dans un second temps pour obtenir des

statistiques de vitesse et de circulation.

- Projet Urbain Partenarial (PUP) : ce projet concerne la voie d'accès entre la MARPA et le futur lot « le Clos d'Epieux ». Le financement de la voirie et des réseaux sera à la charge de lotisseur.
- PDIPR : Harmonisation de tous les chemins ruraux du Beaujolais. Ternand possède deux circuits Géopark.
- Travaux ENEDIS-MARPA : La suppression de la ligne aérienne sur la MARPA et la bascule sur le nouveau réseau souterrain, opération qui a échoué au mois de décembre sera effectuée en juillet 2022.
- L'enfouissement de la ligne haute-tension partant du vieux bourg au Milhomme sera réalisée entre mai et juin 2022. La circulation ne sera pas fermée.
- L'entreprise DUMONTET est passée sur l'ensemble de la commune pour le curage des fossés. Suite aux violents orages de l'année dernière, des travaux complémentaires seront nécessaires à certains endroits avec une mini pelle.
- Chemin rural de la Batie : Les riverains proposent de rénover le chemin dont la commune financera les fournitures.
- Élagage des arbres par le Département sur la RD31e (route qui mène au Vieux Bourg) entre le 28 février et le 4 mars. Une déviation sera mise en place.

BATIMENTS

Stade de football :

- Le terrain va être rénové (sablage et décompactage) par l'entreprise Parcs et Sports pour un montant de 2 838€ TTC. Devis accepté à l'unanimité par le Conseil.
- Changement du grillage et filet : la commune financerait le matériel et les membres du club proposent de les installer, attente de devis.
- Le Conseil donne son accord pour délimiter le terrain annexe afin d'éviter la circulation des gros engins qui le détériore régulièrement.
- Le Club propose de remettre deux projets au district afin de pouvoir bénéficier du changement de l'éclairage actuel en LED et la rénovation de la buvette.
- Salle d'animation : Les travaux du parking sont terminés.
- Suite à un contrat passé avec la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées, l'ALTE69(Agence Locale de la transition Énergétique) nous propose un diagnostic gratuit de la consommation énergétique des bâtiments de l'école, cantine et mairie afin de nous soumettre

des mesures d'économie.

SCOLAIRE

- Evolution pour la rentrée scolaire : Le Président de la République s'était engagé, lors du grand débat national, à faire de l'école primaire une priorité renforcée. Une des mesures était d'avoir des classes de grandes sections avec un effectif maximum de 24 élèves (hors éducation prioritaire). L'ouverture d'une 4ème classe est donc actée pour la rentrée à condition de conserver l'effectif actuel.
- Prochain Conseil d'école le mardi 8 mars à la mairie.

COMMUNAUTE COMMUNES

- Réunion pour présentation du rapport d'orientation budgétaire.

COMMUNICATION

- Plusieurs interviews et reportages (France 3 / BFM / RCF) ont été réalisés suite à nomination de notre commune dans la marque « Petites Cités de Caractère »
- Dossier en cours de rédaction pour promouvoir notre cité sur le site internet des « Petites Cités de Caractère », les réseaux sociaux ainsi que les documentations.
- Prochaine réunion de la commission le 28/2 à la mairie.

EAU & ASSAINISSEMENT

- La réfection du réseau d'eau potable entre les Combes et l'Aricot va être réalisée courant 2022.

ELECTRICITE

- Syder : compte-rendu du comité syndical du 25/01 : Présentation du débat et du rapport d'orientation budgétaire 2022 qui fait ressortir notamment un budget d'investissement de 22 M€ dont 10 M€ sont destinés à la démarche performancielles : c'est un projet d'ampleur sur 3 ans visant à réduire les impacts environnementaux et les factures énergétiques au niveau de l'éclairage public : l'objectif est de rénover le réseau actuel et le transformer en LED pour toutes les communes ayant adhéré à la démarche.

DELIBERATIONS

- Revalorisation du loyer Madame Arnaud et cabinet des sages-femmes.
- Mise en place du Régime Indemnitaires

Relatif aux Fonctions, aux Sujétions, à l'Expertise et à l'Engagement Professionnel.

- Convention unique CDG.
- Autorisations d'absence.
- Fiscalisation des charges du SYDER.
- Mise en place d'une convention de mise à disposition de la salle d'animation pour l'association VK DANSE.

DIVERS

- Élections présidentielles le 10 et 24

avril 2022 de 8h00 à 19h00.

- Élections législatives le 12 et 19 juin 2022 de 8h00 à 18h00.
- Brocante le 27 mars 2022 au stade de football.
- Rallye Charbonnières-les-Bains Classic (RCBC) : randonnée de véhicules d'époque le 26 mars entre 16h et 17h30 pour Ternand.
- Demande de subvention de l'Association des Conjoints survivants : demande refusée.

- Demande de subvention de Ternand Médiéval : demande refusée.
- MARPA : Compte-rendu du dernier conseil d'administration.
- Antenne TDF : projet de renégociation du bail (durée et montant).
- Prochaine réunion du Conseil Municipal le mardi 15 mars.

Fin de la réunion : 22h50.

Mardi 15 Mars 2022

Compte rendu de la réunion du conseil municipal

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 7 décembre 2021 sous la présidence de Monsieur Bernard DUMAS, Maire.
Secrétaire de séance : Florent COQUARD
Début de la séance 20H00 - Approbation du compte-rendu du 15/02/22.

URBANISME & ASSAINISSEMENT

- Demande préalable déposée par Domaine des Pierres Dorées au 755 rue des Grandes Planches pour construction d'une piscine. Dossier transmis à l'Architecte des Bâtiments de France. Dossier en attente du retour du Syndicat d'Assainissement.
- Demande préalable déposée par la commune de Ternand pour changement de deux portes et une fenêtre pour le bâtiment situé au 318 rue des Grandes Planches. Dossier accepté.
- SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) Beaujolais : Dans la continuité de sa révision, c'est maintenant l'élaboration du Projet d'Aménagement Stratégique dit PAS qui a pour but d'exposer une vision stratégique à long terme sur les contraintes du foncier, l'exode des métropoles et des grandes agglomérations, les changements d'habitudes et de comportement accélérés, l'attractivité du Beaujolais... le but étant de poser dès maintenant des règles de protection pour, demain, choisir au lieu de subir l'évolution prévisible.

VOIRIE

- Travaux divers : Les barrières en bois au délaissé de la Potte ont été remplacées.
- Le chemin de Mont Jonc a été remis en état.
- Les ouvrages d'art : Grâce au Plan Relance 2021, nous avons obtenu une aide financière pour l'évaluation de nos ponts et murs de soutènements. Sept ouvrages (pont du Stade sur l'Azergues, 4 murs du chemin de Ronde, mur du pont de la Rejo-

nière et la passerelle Lachal) ont été inspectés et le diagnostic ne fait apparaître aucun problème de sécurité immédiat.

- Le Rallye Lyon-Charbonnières passera le vendredi 29 avril et la route départementale 629 sera bloquée à partir du Giraud de 8h15 à 22h00.

BATIMENTS

- Stade de football : Les sablage et compactage du terrain ont été effectués début mars.

Le petit terrain d'entraînement a été délimité afin d'empêcher le stationnement et la circulation de véhicules sur celui-ci. Les deux chauffes eaux des vestiaires vont être changés.

- Agence postale : Installation d'un kit de ventilation.
- Maison des Expositions : l'éclairage a été contrôlé et réparé.
- École : Changement des blocs de sécurité défectueux.
- Maison Médicale : Déplacement de la commande de chauffage pour le 1er étage.
- Studio et bureau situés au 318 rue des Grandes Planches : Actuellement ces locaux ne sont pas utilisés, il est proposé de procéder à un nettoyage et rafraichissement des murs et sols afin qu'ils puissent être à nouveau loués.
- Salle d'animation : le vérin du vélux a été changé.

SCOLAIRE

- Compte-rendu du conseil d'école du 8/03 :
Au niveau du protocole sanitaire, les enfants ont retrouvé leur « liberté » aussi bien dans la cour d'école que dans les classes (masques enlevés). Le projet d'école, établi pour 4 ans, est en cours d'écriture. Les événements à venir sont nombreux : 24/03 Grande lessive, 8/04 fête des 100 jours, 15/04 fête du

printemps avec un défilé dans le vieux bourg, classe verte du 11 au 13/04 financée à 75% par les amis de l'école, fin juin fête de l'école. Pour la rentrée 2022, Les effectifs, à date, seraient de 76 élèves avec normalement la création d'une 4ème classe qui va nécessiter des travaux d'aménagement.

COMMUNICATION

- Le prochain bulletin quadrimestriel sera distribué le week-end du 16/17 avril.
- Le dossier pour être référencé sur le site « Petites Cités de Caractère » a été transmis.

FLEURISSEMENT

- La commission s'est réunie le 19/02 pour choisir la date des plantations des fleurs annuelles (identiques à l'année précédente), elle aura lieu le vendredi 13 mai aux Grandes Planches et le samedi 14 mai au vieux bourg. Concernant l'aménagement et l'agrandissement du massif de la Potte (proximité du bouleau) des plantes vivaces, rustiques seront ajoutées en plus des fleurs annuelles. Des plantations d'arbustes persistants seront également réalisés vers l'antenne TDF afin de cacher le socle. Le montant pour ces deux opérations s'élève à 1 018€ TTC. Prochain KIFEKOI le samedi 9 avril.

EAU & ASSAINISSEMENT

- Les travaux de changement de canalisations d'eau potable prévus initialement aux Combes vont être différés. Ils seront réalisés simultanément avec les travaux d'assainissement (tout à l'égout).

DELIBERATIONS

- Revalorisation des loyers de Madame Belmont, Madame Chardon, Monsieur Henriot et du cabinet infirmiers.
- Vente de la propriété BONNET/SANLAVILLE

- Bail avec la société TDF pour location du terrain route de Saint-Vérand.

COMMUNICATION

- Compte-rendu de la réunion du 16/11.
o Rappel de la sortie du bulletin trimestriel le 17/12.
o Bulletin annuel prévu fin janvier : plusieurs associations n'ont pas encore rendu leur article. Un rappel sera fait.

DIVERS

- Vote du budget communal le vendredi 8 avril à 18h30.
- Inauguration de « l'aménagement entrée de bourg » le samedi 7 mai à 11h00 à la salle d'animation.
- Diagnostic Site Patrimonial Remarquable (SPR) : présentation au Conseil Municipal et à la commission locale le lundi 4 avril à 19h30 à la mairie.

- Election présidentielle : planning et rappels des modalités de l'organisation du scrutin.

- Club de pétanque de Saint Laurent d'Oingt : par manque d'espace le club demande l'autorisation d'utiliser le terrain de boules de Ternand. Le Conseil accepte à l'unanimité.

- La Classe en 2 organise une course de caisses à savon le dimanche 15 mai.

- L'association « Marche de l'espoir » de Saint-Vérand organise une randonnée le dimanche 10 avril et les parcours passeront sur notre commune.

- Demande de subvention de l'association Prévention Routière. Demande refusée.

- Fédération des Chasseurs du Rhône : Compte-rendu de l'opération des suivis quantitatifs de la faune sauvage pratiqués par les chasseurs (disponible à la mairie).

- Correspondant défense : La délégation

militaire départementale a organisé une réunion d'information pour les correspondants défense des mairies du département du Rhône. Notre correspondant, nous rappelle sa mission de sensibilisation des citoyens aux questions de défense et de valoriser l'engagement militaire. Première mission de la commune dans le domaine de la défense : le recensement. Celui-ci permet aux jeunes, filles et garçons, d'être convoqués à la journée d'appel de préparation à la défense (JAPD). Il est également indispensable pour se présenter à l'examen du permis de conduire et du baccalauréat.

- Proposition de l'Office Français de la biodiversité de réaliser un « Atlas de la biodiversité communale ». Projet reporté.

- Brocante le dimanche 27 mars au stade et le parking se fera au terrain de tennis.

- Prochain Conseil le mardi 12 avril.

Fin de la réunion 23h40

Nouvelles activités sur notre village

Le Prieuré de Ternand, maison d'hôtes pour entreprises

Entièrement rénové par ses nouveaux propriétaires, l'ancien Prieuré de Ternand, situé au cœur du vieux bourg, propose aux entreprises un lieu de réunion atypique.

A l'occasion d'un comité de direction, d'un conseil d'administration ou d'une réunion d'équipe, Constance Chaves vous accueille « comme à la maison » pour une journée hors du temps. Profitez d'une grande salle de réunion toute équipée, d'un salon pour les temps informels, d'une salle à manger où vous pourrez déguster un déjeuner gourmet préparé spécialement pour vous par un chef cuisinier. Aux beaux jours, le jardin et la terrasse panoramique vous offrent une vue exceptionnelle.

Coach et psychologue, Constance vous propose également lors de cette journée une «pause intellectuelle» sous forme d'une conférence ou d'un atelier pour développer vos compétences personnelles et professionnelles.

N'hésitez pas à la contacter !

Constance Chaves : constance@epokia.com

www.epokia.com



Bras droit des dirigeants Directrice RH externalisée

Titulaire d'un master en Ressources Humaines, j'accompagne depuis plus de 15 ans les directions de tout type d'organisations (entreprise privée, associations) dans la gestion de leurs ressources humaines. Mon activité a pris effet sur Ternand depuis le 1^{er} avril. Forte d'une expérience dans le ma-

management et les ressources humaines acquise auprès d'entreprises de toutes tailles, mes compétences pourront vous apporter des solutions concrètes et opérationnelles afin de sécuriser et professionnaliser votre entreprise. Convaincue que les ressources humaines se traduisent par «richesses humaines», j'ai à cœur d'alléger les contraintes subies par les entrepreneurs et de les accompagner pour améliorer la performance de leur entreprise. A titre d'exemple : mise en conformité avec vos obligations légales, mise en place des entretiens annuels d'évaluation et des entretiens professionnels, élaboration du parcours professionnel et du plan de formation pour vos salariés, optimisation des recrutements, organisation des élections des représentants du personnel. Professionnelle à l'écoute et véritable partenaire du dirigeant, je place l'intérêt de votre entreprise au centre de mes actions. N'hésitez pas à prendre contact avec moi.

Tél. 06 29 32 47 78

edith.lacroix@brasdroitdesdirigeants.com



Devenir assistante maternelle, un parcours professionnel accompagné

Le métier d'assistante maternelle remplit un rôle précieux qui contribue à maintenir et à attirer des familles dans nos villages et à conserver des écoles primaires au cœur de nos communes.

Pour accompagner les personnes intéressées par ce métier, la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées avec le soutien des communes, de la PMI et de la CAF, met en place une démarche d'accompagnement professionnel et assure des parcours de formation tout au long de l'activité.

Cet accompagnement s'appuie sur la compétence des relais petite enfance qui proposent des temps d'accueil collectifs réservés aux assistantes maternelles en activité ou en cours d'agrément et des ateliers de formation continue.

En résumé, l'assistante maternelle continue de travailler chez elle mais exerce de plus en plus son métier en réseau.



Civisme

Comme vous le savez, depuis peu, notre parking de la salle d'animation a fait peau neuve. Il serait souhaitable de le conserver en l'état le plus longtemps possible. Or, des petites dégradations faites par des chiens ont déjà été constatées, notamment autour des plantes. Nous rappelons aux propriétaires de ces animaux que le parking ne doit pas servir de lieu de déjections canines et d'éviter de laisser les chiens gratter les copeaux de bois protégeant les plantes en les gardant en laisse. Nous vous remercions de votre compréhension.



Des nouvelles de la classe en 2 !

Comme vous le savez sûrement déjà, la Classe en 2 a repris du service lors du marché de Noël des amis de l'école.

Nous avons également fait parler de nous le jour de notre vente de petit salé aux lentilles, qui a été un véritable succès. Nous vous remercions énormément pour votre participation !

Mais ce n'est pas fini, on vous attend tous, Ternandaises et Ternandais pour nos événements à venir :

- **Course de caisse à savon** à la descente du Bourg le dimanche **15 Mai 2022**. Pour cette manifestation, nous cherchons des bénévoles pour une totale réussite. N'hésitez pas à vous manifester auprès du bureau de la classe.

- **Fête des conscrits** le vendredi **10 Juin 2022** et samedi **11 Juin 2022**

Sachez qu'il n'est pas trop tard pour rejoindre la troupe ! Vous êtes né en « 2 » et l'aventure vous tente, alors faites vous connaître !

Venez nous voir le 15 Mai 2022 (date limite d'inscription) lors de la course de caisses à savon pour discuter avec nous !



La Classe en 2
Ternand (69)
COURSE de CAISSES à SAVON
Dimanche
15 mai 2022
9h-19h
3 manches officielles
+ Catégorie folklorique
Piste 1000m avec 6 virages
Dénivelé négatif -75m
Classement et remise des prix vers 18h30
Renseignements :
la2apleintube@gmail.com
Règlement de la course disponible sur
www.caissesasavonjonnais.com
Entrée gratuite
Buvette
Foodtrucks locaux

Vous pouvez bien sûr également nous contacter, à n'importe quelle heure, du jour et de la nuit :

- Président : Loïc MARIETTON 06.84.20.63.08
- Trésorier : Maxime BALLANDRAS 06.37.32.57.31
- Secrétaire : Jennifer TRICHARD 06.63.85.16.16
- Adresse mail : la2apleintube@gmail.com

Conscritement,

L'Amicale de la Classe en 2... A plein tube !

Enfouissement de la ligne haute tension

La ligne aérienne haute tension de 20000 volts qui part du Bourg jusqu'au Milhomme (via le Ternanson - le Colliard - le Ferrat et les Chermettes) est en mauvaise état. De nombreuses épissures, suite à des chutes d'arbres ou de branches avec un risque toujours présent, nuisent à la qualité et la fiabilité du réseau. Enedis fait de ces travaux une priorité de renouvellement et de sécurisation : au total, les travaux de dépose représentent 27 poteaux et 1910 mètres de câble. Le nouveau réseau sera enfoui avec un nouveau tracé sous la départementale 629. Un raccourci sera assuré par le chemin rural de la Garde (l'Alouet et Le Colliard). Ce renouvellement comporte un linéaire de 1750 mètres et trois postes de distribution : un aux Chermettes, un au Colliard et un au Milhomme. Enedis prend en charge la totalité de cette opération pour un coût estimé à 200 000 €. Les travaux devraient débuter fin mai pour une durée de 2 mois maximum. De gros moyens seront mis en œuvre par l'entreprise Serpollet pour limiter le temps d'intervention, notamment grâce à l'utilisation d'une trancheuse. La circulation sera sans doute perturbée mais ne sera pas fermée pendant cette période. L'objectif final est bien évidemment de rendre le réseau plus performant et éviter les coupures récurrentes sur le secteur de la cime. La distribution basse tension restera assurée en aérien depuis les 3 postes répertoriés.

Géocaching «Les Gnolus»

A partir du 16 avril, découvrez Ternand autrement ! Sortez des sentiers battus et (re)découvrez le vieux bourg par le biais de cette nouvelle chasse aux trésors. Partez à la chasse aux Gnolus, ces créatures déjantées, aux origines alambiquées, qui ont envahi le territoire... Votre mission ? Enrayer cette invasion en capturant tous les Gnolus !

En famille ou entre amis, osez l'aventure et arpentez le parcours, soyez surpris par la richesse de notre patrimoine en partant à la recherche de ces petites créatures qui peuplent notre village ! Les énigmes sont accessibles à tous. Accompagnés d'adultes, les plus petits (3 à 5 ans) se laisseront porter par les répliques des Gnolus.

Vous pourrez également découvrir 19 autres parcours dans les Monts du Lyonnais et bientôt de nombreux autres parcours dans l'ensemble du département du Rhône !

Comment jouer ? Il suffit de télécharger l'application mobile gratuite « Les Gnolus » (iOS et Android) et se créer un compte. Une fois l'application téléchargée, partez en chasse du Gnolu de votre choix, en sélectionnant une balade à réaliser. Lorsque vous serez sur place, suivez les indices laissés sur son passage pour le localiser ! Une fois capturé, saisissez le matricule du Gnolu pour ajouter cette prise à votre palmarès. A vous de jouer !

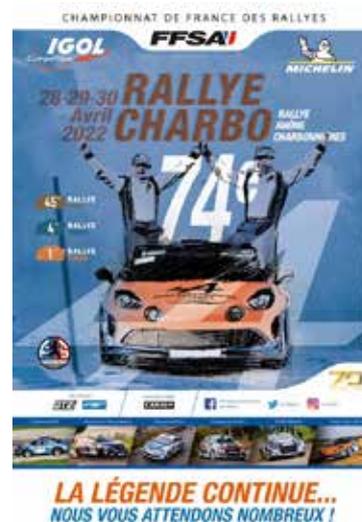
Plus d'infos : www.lesgnolus.fr



Rallye de Charbonnières

Les amoureux de voitures vont à nouveau prendre du plaisir cette année car après deux annulations consécutives à cause de la pandémie, le rallye de Charbonnières est de retour pour sa 74^e édition. Des spéciales ont été supprimées, des parcours de liaisons ont été réduits et le parc d'assistance a été déplacé de Villefranche à l'Arbresle. L'épreuve sera plus concentrée : 14 secteurs chronométrés dont notre belle «spéciale» de 14 kms le 29 avril : Le Milhomme - La Croix de l'Orme. Le premier passage de la 1^{ère} voiture se fera à 11h46 et le second passage est prévu à 17h. La départementale 629 sera fermée à partir du hameau « Le Giraud » à 8h30 jusqu'au passage de la voiture balai en fin de second passage. La première voiture s'élancera à 10h08. Deux jours de reconnaissance du parcours sont prévus : le dimanche 24 avril de 8h à 19h et le mardi 26 avril de 9h à 20h. Les pilotes sont tenus de respecter le code de la route. Pour ne pas faillir aux bonnes habitudes, une buvette sera mise en place et gérée par le comité des fêtes au départ du Milhomme. Il

est à souligner qu'une fois de plus, le plateau des concurrents sera relevé pour cette manche du championnat de France dont le brillant Julien Saunier !!!! Enfin, il est à noter que les bénévoles sont les bienvenus pour la préparation du tracé, le balisage des zones spectateurs et le montage du chapiteau. Merci de vous signaler auprès de Robert Perrin avant le 22 avril.



NAISSANCE

CHUZEVILLE SAVRIMOUTOU

Larry, Christian, Georges
né le 22/03/2022 à Gleizé

Evénements à venir

Le rallye cycliste organisé par l'Entente Cycliste Ternandaise le 17/5 est annulé en raison de la manifestation des classes en 2.

Le 30^e Tour du Beaujolais va une nouvelle fois passer sur notre commune le samedi 18 juin après-midi. Cette épreuve se déroule sur 3 jours du 17 au 19 juin. Nous sommes concernés par la 3^e étape « Salles Arbussonnas - Saint Laurent d'Oingt » qui transitera par Villié-Morgon, Quincié, Le col de la Croix Rosier, Claveisolles, puis empruntera la vallée d'Azergues pour arriver à Saint Laurent d'Oingt. Venez nombreux apporter vos encouragements à tous ces coureurs qui en ont bien besoin en vous positionnant sur le parcours de cette étape !

| | |
|----------|---|
| 29/04 | Rallye de Charbonnières |
| 07/05 | Inauguration de l'Entrée de Bourg (parking Salle Animations) |
| 11-12/06 | Conscrits |
| 18/06 | Tournoi de foot Tour du Beaujolais |
| 25/06 | Fête de l'école |
| 26/06 | Brocante au stade de foot |



Mon beau village

En avril 2021, les journaux Le Progrès et le Dauphiné Libéré lançaient le concours « Mon beau village » pour mettre en valeur les petites communes de notre territoire. L'opération est de retour pour une deuxième édition. Et comme son nom l'indique, elle va mettre en avant les trésors de notre patrimoine local. Ce concours est réservé aux villages de moins de 5 000 habitants des départements couverts par Le Progrès (Ain, Loire, Haute-Loire et Rhône) et Le Dauphiné Libéré (Ardèche,



Drôme, Isère, Savoie, Haute-Savoie). Pour « Mon beau village 2022 », le jury a retenu six villages par département pour concourir à cette opération inédite. Durant le mois d'avril, la rédaction du Progrès prendra la route et la plume pour une large présentation des atouts de chacune de ces communes à travers une double page spéciale. Ternand fait partie des 6 villages sélectionnés du département (avec Eveux, Oingt, Saint-Pierre-de-Chandieu, Theizé, Rochetaillée-sur-Saône). Pour cette deuxième édition, la formule reste la même: c'est le

grand public qui va élire le grand gagnant de chaque département, en votant directement sur le site. Vous avez jusqu'au 22 mai pour voter pour notre village et surtout être « moteur » pour mobiliser votre entourage, vos amis, vos connaissances afin qu'ils fassent gagner notre Petites Cités de Caractère !! En juin se déroulera la grande finale régionale : Les lauréats de chacun des neuf départements vont alors concourir à la grande finale de « Mon beau village 2022 ». Début juin, les neuf communes auront droit à un nouveau coup de projecteur, avant le vote final du grand public. Du 12 au 26 juin, il sera alors temps de défendre « votre plus beau village ». Retenez bien ces dates :

- Ouverture des votes pour le concours départemental le 27 mars. Fin des votes le 22 mai.
- Du 23 mai au 4 juin: remise des prix des gagnants départementaux dans les mairies concernées.
- 12 juin: présentation des 9 villages Dauphiné Libéré et Le Progrès participant à la grande finale régionale et ouverture des votes. Fin des votes le 26 juin.
- Résultats début juillet.

Après l'élection présidentielle, ce vote est de la plus haute importance !!! Nous comptons sur votre mobilisation !!!

